

# Forum

## ÉDITORIAL

### Fête nationale ou politique?

Jean VIGNEAULT

Le comité organisateur de la fête nationale à Sherbrooke a transformé l'événement en manifestation politique. En invitant le député indépendant François Gérin à la fête, et seulement lui parmi la députation de l'Estrie, le comité a fait son lit. Ce sera la fête des nationalistes. Et pour André Côté, il semble qu'un nationaliste, c'est obligatoirement un souverainiste.

Le président André Côté objectera qu'en invitant des représentants des communautés culturelles, le comité a ainsi reconnu que la fête appartient à tous les Québécois. Des organisateurs disaient que tous les députés étaient les bienvenus, comme tous les autres citoyens. Le fait demeure que le seul député qui a reçu une invitation particulière, le seul député à qui le comité a donné la parole, est M. Gérin, qualifié par André Côté « d'homme politique de l'heure, de personne la plus appropriée, le meilleur homme politique pour cette fête-là ».

Le député de Mégantic-Compton-Stanstead ne prononcera pas un discours politique, ont assuré les organisateurs. Ce qui reste à voir. Mais en lui-même le geste du comité est carrément politique. On n'a certes pas invité M. Gérin simplement pour lui réserver une ovation debout.

Le comité avait raison d'inviter M. Gérin en tant que député représentant le Québec. Mais il fallait aussi adresser la même invitation aux autres députés. Les subventions pour la fête ne proviennent pas du budget discrétionnaire d'un député indépendant à Ottawa, mais des fonds débloqués par le gouvernement québécois. En Estrie, c'est à la ministre Monique Gagnon-Tremblay qu'il fallait demander une intervention publique.

Fêter, ce n'est pas opposer, ce n'est pas insister sur les différences ou privilégier une option politique au détriment d'une autre. Fêter, c'est rassembler, c'est se réjouir ensemble, c'est se reconnaître pour ce que nous sommes, des Québécois fiers et heureux de l'être. Une fois par année, fêter le 24 juin, c'est faire danser et chanter ensemble péquistes, libéraux, souverainistes, fédéralistes. C'est, le temps d'une gigue, oublier nos différences pour montrer ce qui nous réunit.

Pourtant le comité a décidé que M. Gérin était un meilleur Québécois que ses collègues députés. Pourquoi? Parce qu'il a dénoncé l'Accord du lac Meech, parce qu'il a affirmé que la souveraineté politique était la seule voie de l'avenir pour le Québec? M. Gérin est à sa façon un patriote et un bon Québécois. Plus que ses collègues? Ce n'est pas d'une évidence irréfutable.

Indirectement, le comité a décidé que les meilleurs Québécois étaient les souverainistes. Le comité a décidé qu'un patriote au Québec, c'est un indépendantiste. Le comité s'est servi de la fête à ses propres fins.

## BILLET

### Rayons de soleil

Marcher, pour l'athlète olympique comme pour l'enfant à sa première tentative, c'est faire un pas à la fois.

Si tu tiens à être reconnu comme différent, apprends à respecter les différences d'autrui.

Quand le monde apparaît gris et triste, rien ne vaut le sourire du bébé à mère, pour l'éclairer de façon grandiose.

On n'impose pas davantage sa charité que ses idées. On la propose, on la suggère, on la rend disponible. Au cas où elle serait utile à un passant.

Ce n'est pas en enviant le sort de ton voisin que tu amélioreras le tien.

Cesser de prier parce qu'on croit que Dieu n'écoute pas ou ne répond pas, c'est comme arrêter d'aimer parce que l'autre ne répond pas assez vite à nos attentes.  
Albatros des mers

## SONDAGE GALLUP

### Seulement 39 % des Canadiens sont en faveur d'un traité de libre-échange avec le Mexique

Près de la moitié des Canadiens (44 p.c.) s'opposent à la négociation d'un traité de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Un peu moins (39 p.c.) sont d'accord avec cette idée et 17 pour sont indécis.

Un sondage Gallup mené en mars indiquait que seulement 32 pour cent des Canadiens étaient favorables à l'actuel traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, tandis que 49 y étaient opposés.

Il y a une différence marquée entre les régions au sujet du libre-échange Canada-États-Unis-Mexique. Alors que plus de la moitié des Québécois (53 p.c.) sont en faveur, seulement 27 pour cent des Ontariens partagent leur point de vue. Et alors que seulement 37 pour cent des Torontois favorisent un tel traité, autant que 61 pour cent des Montréalais sont en faveur.

Les préparatifs sont déjà en cours pour concrétiser un accord de libre-échange entre les États-Unis et le Mexique. L'ambassadeur du Mexique aux États-Unis soulignait récemment qu'un traité pourrait être conclu rapidement parce que l'accord canado-américain servirait de modèle.

A ce sujet, le ministre du Commerce international, John Crosbie, est demeuré vague. Il a déclaré en substance que lorsque le gouvernement canadien sera bien au fait de ces négociations, il déterminera sa position et son rôle.

Présentement, les échanges commerciaux entre le Mexique et le Canada totalisent seulement 2,3 milliards \$.

Il est intéressant de noter que les Canadiens les plus instruits sont beaucoup plus en faveur que les autres d'un traité de libre-échange entre

le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Par ailleurs, les partisans conservateurs sont nettement plus en faveur d'un tel traité que les partisans des deux autres principales formations fédérales, le PLC et le NPD.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1025 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 2 et le 5 mai. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur 20.

	Libre-échange avec le Mexique		
	En faveur 39%	Opposé 44%	Indécis 17%
<b>NATIONAL</b>			
Régions:			
Maritimes	42	36	22
Québec	53	29	18
Ontario	27	59	14
Prairies	43	40	18
C. Britannique	37	47	16
Toronto	37	48	15
Montréal	61	25	13
Éducation:			
Elémentaire	15	52	34
Secondaire	37	46	17
Collégiale	45	41	14
Universitaire	47	41	12
Partisans du:			
Parti conservateur	69	20	11
Parti libéral	34	53	13
NPD	30	58	12



## TRIBUNE LIBRE

### M. Bourassa n'a pas respecté son engagement

Malgré une résolution prise à l'Assemblée nationale disant que le Québec n'acceptera aucun amendement à l'accord du Lac Meech ayant comme effet de modifier, avant ou après, les clauses de l'entente, malgré cet engagement formel, plusieurs fois répété, M. Bourassa a plié afin de «sauver» son pays, le Canada.

Non, M. Bourassa, nous ne sommes pas dupes. Le Canada anglais a accepté de signer lorsqu'il a eu la garantie de votre part que certaines clauses seront modifiées à la prochai-

ne rencontre constitutionnelle. Dans un huis clos total, vous avez continué à convaincre les derniers récalcitrants que la société distincte n'est qu'un leurre pour satisfaire le nationalisme québécois.

Depuis des mois, l'Opposition officielle ainsi qu'une très grande majorité des citoyens du Québec s'étaient rangés derrière vous afin de vous soutenir. Plusieurs croyaient que vous, M. Bourassa, alliez réaliser la souveraineté du Québec.

Mais non. Une fois rendu à Ottawa, vous êtes devenu sourd aux ap-

pels lancés par vos citoyens. Vous n'avez même pas eu la décence ou le courage, comme l'a fait M. Wells de Terre-Neuve, de venir demander à vos citoyens ce qu'ils en pensent de cet accord hypothéqué jusqu'au trognon.

Vous venez de perdre une chance unique de passer pour un héros. Eh bien, tant pis! Restez dans vos corridors sombres et continuez d'avoir ce double langage. Le peuple se chargera de vous juger un jour.(...)

Richard Arsenault  
Président, Parti Québécois  
de Richmond

### Un appui au Mont Notre-Dame

Mme Lise Jolicoeur  
Directrice des services  
Mont Notre-Dame

Je tiens à apporter mon support, à vous et à la direction, suite aux événements derniers concernant le voyage annuel à Boston du secondaire III. En tant que parent d'une étudiante qui fait partie du voyage, je suis satisfait des explications que vous donnez par l'entremise de La Tribune et de Télé-7, ainsi que des règlements que le Collège avait établis afin que ma fille puisse participer à ce voyage.

Il me semble que Télé-7 et La Tribune et autres médias s'il y a lieu, de-

vraient couvrir d'autres sujets aussi bien et avec autant de vigueur, tels les mérites du 5 juin et la fête des finissantes du week-end dernier (Où était Télé-7?) au lieu de couvrir un sujet interne qui ne concerne que le Mont et les parents du Mont.(...)

Pour ma part, le Collège du Mont Notre-Dame a toujours eu et aura toujours ma confiance, et je n'ai jamais eu à douter de ses décisions éclairées et objectivement mûries et réfléchies. La réputation plus que centenaire de qualité du Mont, à tous les niveaux, nous interdit de douter et surtout de se laisser influencer par une tempête dans un verre d'eau et un certain médium télé biaisé.

Je conçois très bien l'amertume des étudiantes concernées, mais la vie est faite de règles minimales qui nous inculquent une discipline minimale afin de s'accomplir le mieux possible, que toutes et tous se doivent de suivre, autant durant les études qu'après. On n'a rien sans rien, et rien n'est gratuit.

Il semble moralisateur. Loin de là, je suis loin aussi d'être parfait mais j'ai assez vécu pour apprécier ce que j'ai obtenu grâce aux règles du jeu et à la discipline acquise dans le passé, ce qui me permet de comprendre.

René Tardif  
Sherbrooke

## POINT DE VUE

### Pour une «route verte» en Estrie

À lieu de demander au gouvernement de construire une autoroute de plus, bruyante et aliénante, pourquoi ne pas exiger l'aménagement de «routes vertes», paisibles et non-polluantes?

Une solution accessible et relativement peu dispendieuse est la transformation des voies ferrées abandonnées et inutilisées pour en faire des parcs linéaires où on peut se promener à pied, en ski ou en vélo. Ici dans les Cantons de l'Est, l'ancienne voie ferrée Massawippi pourrait faire un sentier tout à fait magnifique.

Cette conversion de la voie ferrée Massawippi pour en faire un sentier récréatif est une idée écologique pouvant apporter plusieurs bienfaits.

Les routes ferroviaires sont nécessairement plates ou très peu en pente, ce qui fournit un complément attractif dans une région montagneuse comme les Cantons de l'Est. Comme un «sentier ferroviaire» n'a pas de pentes raides, il est accessible même aux convalescents, aux handicapés et aux personnes en chaise roulante. Le Sentier Massawippi proposé est utilisable à l'année longue parce qu'il se prête bien au ski de randonnée.

#### Plusieurs usages

Un sentier récréatif bien conçu, reliant divers points des Cantons de l'Est, fournirait aux résidents de la région, un corridor de transport alternatif, fermé aux véhicules à moteur, où ils pourraient voyager à pied, à cheval ou en vélo. La plupart de nos routes actuelles ont des chaussées étroites en gravier, dangereuses et inappropriées pour de tels modes de transport. Pendant l'été, autant les touristes que les résidents locaux, dont des familles entières, utiliseraient des sections importantes du Sentier Massawippi.

Les corridors ferroviaires traversent en général tous les milieux imaginables, autant ruraux qu'urbains: fermes, rives, marais, aires industrielles, quartiers résidentiels, forêts et plages. Le Sentier Massawippi, tel que proposé, traverse la plupart, sinon la totalité, de ces types de milieux environnementaux.

#### Histoire et nature

Les points d'intérêt culturels se trouvent souvent le long des corridors ferroviaires, ce qui agrémenterait la randonnée de l'utilisateur. Le Sentier Massawippi donnerait accès aux musées ruraux et à d'autres points d'intérêt historique des Cantons de l'Est.

Jalonné d'affiches explicatives, le Sentier Massawippi favoriserait l'observation de la nature. Les corridors ferroviaires, larges de 80 pieds, s'avèrent souvent d'excellentes aires de reproduction et de conservation pour la flore et la faune. On y trouve des quantités impressionnantes d'oiseaux, de petits mammifères et de plantes. De plus, les chemins de fer servent à empêcher l'érosion des sols par l'eau ou par le vent. Dans l'Ouest canadien, certaines propriétés ferroviaires renferment des restes précieux de prairie qui n'a jamais été labourée. Dans les espaces urbains, elles forment souvent des espaces verts servant d'amortisseurs entre des aménagements de terrain incompatibles (ex.: résidentiel, industriel).

#### Un atout pour l'économie locale

Les chemins ferroviaires ont un impact positif sur la valeur des propriétés avoisinantes. Des études menées sur les sentiers inexistantes, démontrent qu'un nombre significatif d'individus sont prêts à payer un supplément pour avoir accès dans leur voisinage à un sentier où ils peuvent marcher, courir et faire du vélo.

Dans des régions rurales comme les Cantons de l'Est, un chemin ferroviaire peut fournir un stimulus important à l'économie locale, parce que ses utilisateurs dépenseront pour la nourriture, les boissons, le camping, les hôtels, les pensions, la location de vélos, les besoins associés à l'équitation, l'artisanat et les souvenirs. Donc, les bienfaits économiques devraient facilement excéder les coûts d'entretien.

Un corridor ferroviaire peut transformer un système désordonné et non-planifié d'espaces libres, en un réseau récréatif intégré, à usage multiples. Le Sentier Massawippi pour-

rait devenir un corridor international reliant les beaux Cantons de l'Est, aux montagnes vertes du Vermont.

#### Un réseau

La conversion des voies ferrées en sentiers de randonnée est de plus en plus populaire à des fins de loisirs ou de conservation. Au nord de Montréal, on a proposé de convertir la ligne abandonnée du Canadien Pacifique, qui rattache St-Jérôme et Mont-Laurier, en un sentier ferroviaire de 200 km. A Ottawa, le réseau des sentiers à usages multiples a doublé au cours des dernières années pour maintenant couvrir plus de 100km - et une ancienne voie ferrée en fait partie. On a réussi à convertir 30km de l'ancienne voie ferrée du CN le long de la baie Georgienne en Ontario pour en faire le sentier à vélo et ski de randonnée connu sous le nom de «Georgian Trail».

Aux États-Unis, le mouvement «rails-to-trails» grandit et les réussites abondent. Il y a aujourd'hui 213 sentiers ferroviaires disponibles et utilisés dans 33 états. Ils représentent une longueur totale de 4378 km réservés pour le vélo, la randonnée et l'équitation.

Un corridor pour voies ferrées est évidemment d'une grande valeur pour le futur s'il est laissé intact. C'est certain qu'on sert l'intérêt public en maintenant ces droits de passage. Le transport ferroviaire peut devenir populaire et viable, si l'économie et la technologie changent. Ainsi, la création d'un sentier tel le Sentier Massawippi peut être provisoire. C'est une excellente manière de garder la terre en «banque» pour l'avenir.

Un sentier ferroviaire soigneusement planifié servirait à promouvoir l'activité en plein air, et générerait des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux considérables. Un sentier ferroviaire bien géré serait une source de grande fierté pour les Cantons de l'Est.  
Tom Vandermeulen,  
Lennoxville